



Dénonciation Calomnieuse

Par **ArnaudI**, le **12/09/2020 à 17:26**

Bonjour, rnrnJ'ai reçu un SMS d'un agent de police judiciaire de ma ville, me demandant de le rappeler, suite à plusieurs plainte concernant ma compagne et moi. rnrnCes plaintes concernent des dégradations matérielles au sein de votre immeuble, des dégradations sur voiture(s), des messages de menace, ainsi que des harcèlement par graffiti. rnNous soupçonnons notre voisine de palier, celle-ci est la seul a avoir des graffiti d'insultes sur sa boîte au lettre.rnrnLe problème est que ni ma compagne ni moi-même n'ayons fait quoi que ce soit de tout cela.rnrnL'agent de police que j'ai eu au téléphone s'est montré relativement belliqueux, et affirme, avec une sûreté incroyable, avoir des preuves de ces fait délictueux. rnrnNous n'avons aucune idée de ce que cela signifie, sachant pertinemment que nous ne Somme pas impliqués dans ce genre d'actes délictueux. rnrnLe policier refuse de me rencontrer mais insiste pour que nous ayons un entretien téléphonique. Aussi, ce monsieur m'a affirmer textuellement "Vous êtes primo-delinquant". rnrnSuis-je en droit de demander audience auprès du commissariat ?

Par **BrunoDeprais**, le **12/09/2020 à 17:41**

Bonjour,rnrnEtes-ce vous sûr que c'est la Police (ou la Gendarmerie) qui vous a contacté ? Je pense que non.

Par **Tisuisse**, le **12/09/2020 à 18:23**

Bonjour,rnrnVérifier sur votre téléphone les numéros d'appels "entrants", ceux qui vous

appellent et relevez le numéro qui vous a appelé. Ensuite faites des recherches internet sur ce numéro pour savoir qui possède ce numéro ?

Comme mon prédécesseur, ce n'est certainement ni la police ni la gendarmerie qui vous a contacté parce que, dans ce cas, le fonctionnaire vous demande de venir "pour affaire vous concernant" et font une audition dans leur bureau, jamais par téléphone, cela n'existe pas dans la procédure.

Par **BrunoDeprais**, le **13/09/2020 à 10:18**

Bonjour

Il semblerait que notre super agent secret de la Police détient même une condamnation en pénal, condamnation particulière quand même de "primo délinquant".

S'il vous recontacte, dite lui donc que vous êtes Emmanuel Macron.